

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La téléconsultation assistée est plus qu'une simple téléconsultation. Assisté par un(e) infirmier(ère) en santé travail et à l'aide d'un chariot muni de capteurs connectés (stéthoscope, otoscope, caméra à main) le médecin peut procéder à un examen complet, avec la même efficacité que lors d'une consultation en présentiel



COMMENT SE DERoule LA VISITE ?



Accueil

Vous êtes accueilli(e) dans notre centre ASMIS par l'infirmier(e) santé travail qui réalise la pré-visite et les examens complémentaires.



Visite médicale

Vous rencontrez ensuite le médecin du travail via le chariot de télémédecine. L'infirmier assiste le médecin et vous accompagne dans la réalisation de cette visite



Conclusion de la visite

A la fin de la visite, le médecin peut établir ses conclusions et les transmettre à votre employeur. Il peut également vous adresser vers un parcours de soins adapté si nécessaire